

Compte rendu du Conseil Municipal Du 12 Avril 2013

L'an deux mille treize, le douze avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Blainville-sur-l'Eau étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de *Madame Anne-Marie FARRUDJA, Maire*,

Etaient présents :

Mesdames : Martine CLAUSSE – Huguette GABRIEL – Nadine GALLOIS – Marie-Louise HUSSON – Véronique MARCHAL – Françoise SIMON

Messieurs : Jacques BOURGUIGNON – Hervé CHAMEROY – Alain COLLET – Bertrand DANIEL – Ghislain DEMONET – Jean-Marc HENRY – Jean-Luc HOCHSTRASSER – Olivier MARTET – Michel MOREL – Christian PILLER – Mickaël ZANONE

Avaient donné procuration :

Mme Nathalie AHRACH à Mme Anne Marie FARRUDJA – Mme Caroline COULANGE à M. Christian PILLER – Mme Evelyne OUDIN à Mme Nadine GALLOIS – M. Patrick GONTIER à M. Bertrand DANIEL – M. Alain GUILLEMENOT à M. Jacques BOURGUIGNON

Excusées :

Mme Gaëlle BARBIER – Mme Francine ROYER

Madame le Maire ouvre la séance et propose la candidature de Véronique MARCHAL pour assurer le secrétariat. La proposition est validée par le Conseil Municipal.

Madame le Maire soumet ensuite le compte-rendu du Conseil Municipal précédent à l'approbation. Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité des votants (5 abstentions).

1. Compte administratif 2012

Madame le Maire propose d'étudier simultanément le compte administratif 2012 et le budget prévisionnel 2013.

Le Conseil Municipal prend connaissance des documents (CA 2012- BP 2013) et délibère sur ces différents points (1 à 6).

Madame le Maire donne la parole à Monsieur Jean-Marc HENRY pour la présentation du compte administratif 2012 avant de passer au vote.

Pour le budget général de la commune :

Section de fonctionnement

- dépenses 3 505 570,12 €
- recettes 4 431 647,81 €

faisant apparaître un excédent de fonctionnement de : 926 077,69 €

Section d'investissement

- dépenses 991 852,87 €
- recettes 518 146,55 €

faisant apparaître un déficit d'investissement de 473 706,32 € qui, après intégration des restes à réaliser en dépenses de : 605 669,69 € et en recettes de : 1 001 918,00 € génère un déficit d'investissement total de : 77 458,01€

Monsieur Jean-Marc Henry propose de présenter le compte administratif 2012 des pôles BERGAMOTE – MIRABELLE/BRIMBELLE/MACARON – P'TIT MOUSSES

Compte administratif de la crèche Bergamote

Section de fonctionnement

- dépenses 694 042, 74 €
- recettes 704 516, 00 €

soit un excédent de fonctionnement de 10 473,26 €

Compte administratif pour la crèche les P'tits mousses

Section de fonctionnement

- dépenses 179 271,22 €
- recettes 181 808,62 €

soit un excédent de fonctionnement de 2 537,40 €

Après analyse des documents, sans la présence de Madame le Maire, le Conseil Municipal, adopte à la majorité (5 voix contre) les comptes administratifs 2012 pour le budget général de la Commune et les deux budgets annexes.

2. Compte de gestion 2012

Madame le Maire invite à donner quitus au Trésorier pour le compte de gestion 2012 des trois budgets.

Le conseil municipal (5 abstentions), donne quitus au Trésorier pour ses comptes de gestion.

3. Affectation du résultat

Après approbation des comptes administratifs 2012, Madame le Maire propose d'affecter les résultats de 2012 comme suit :

Pour le budget général de la commune :

Affectation en réserves R 1068 en investissement	77 458, 01 €
Report en dépenses d'investissement D 001	473 706,32 €
Report en recettes de fonctionnement R 002	848 619,68 €

A l'unanimité (5 abstentions), le Conseil Municipal accepte l'affectation des résultats proposée.

Pour le budget Bergamote – Mirabelle :

Report en recettes de fonctionnement R 002	10 473,26 €
--	-------------

Cette proposition est adoptée à l'unanimité (5 abstentions) concernant le budget Bergamote – Mirabelle

Pour le budget crèche Les P'tits MousSES :

Report en recettes de fonctionnement R 002	2 537,40 €
--	------------

Cette proposition est validée à l'unanimité (5 abstentions).

4. Vote des taux 2013

Madame le Maire propose pour l'année 2013 de maintenir les taux d'imposition 2012 pour les taxes directes locales. Il est donc proposé de voter les taux suivants :

- Taxe d'habitation 21.97 %
- Taxe foncier bâti 17.24 %
- Taxe foncier non bâti 25.20 %
- CFE 21.65 %

A l'unanimité (5 abstentions), le Conseil Municipal valide la proposition des taux pour l'année 2013.

5. Budgets primitifs 2013

Après une présentation des différents budgets primitifs 2013, équilibrés en dépenses et en recettes tant en fonctionnement qu'en investissement :

Pour le Budget communal :

Section de fonctionnement : 4 466 397 €

Section d'investissement : 3 816 841 €

Les membres du conseil à la majorité (5 voix contre) adoptent le budget communal 2013

Pour le Budget Bergamote - Mirabelle :

Section de fonctionnement : 764 057 €

Le budget Pôle Bergamote - Mirabelle est adopté à la majorité des membres du conseil (5 voix contre).

Pour le Budget Crèche Les P'tits Mousses :

Section de fonctionnement : 216 460 €

Le budget de la Crèche Les P'tits Mousses est adopté à la majorité des membres du conseil (5 voix contre).

6. Amortissements 2013

Madame le Maire rappelle que la comptabilité M14 impose l'amortissement des immobilisations et des subventions ce qui se traduit par des inscriptions budgétaires en dépenses et en recettes au budget primitif 2013.

Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité (5 abstentions) de fixer comme suit les sommes à inscrire au Budget Primitif 2013 :

Amortissement des immobilisations

Compte 6811	Dépenses de fonctionnement	128 131 euros
Compte 281	Recettes d'investissement	128 131 euros

Amortissement des subventions

Compte 1391	Dépenses d'investissement	2 248 euros
Compte 777	Recettes de fonctionnement	2 248 euros

7. Dénomination Allée Georges Brassens et Jacques Brel

Les membres du conseil sont amenés à délibérer sur le nom des allées dont une partie est située sur le territoire de Damelevières.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide les propositions de dénomination des deux allées à savoir :

- Allée George Brassens et Allée Jacques Brel comme la commune de Damelevières les avait déjà dénommées pour la partie qui la concernait.

8. ONF Programme travaux 2013

Madame le Maire demande d'approuver le programme 2013 et d'accepter dans la limite des crédits votés, les modifications éventuelles au programme de travaux sylvicoles.

Après consultation, les membres du Conseil Municipal, acceptent les programmes des travaux 2013 et les valident à l'unanimité.

9. Informations et questions diverses

Madame le Maire après avoir rappelé :

- les différentes réunions et animations à venir,
 - la mise en œuvre des conseils d'établissements pour les accueils de loisirs et périscolaires et les crèches,
- informe que la Cour Régionale des Comptes (CRC) réalise un contrôle sur la gestion des années 2006 à 2011 dont les conclusions seront présentées dès réception du rapport.

Elle remercie les membres du conseil pour leur participation active et clôt la séance, l'ordre du jour étant épuisé.